

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE : ENJEUX ET FONCTIONNEMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Professionnel de l'immobilier
- Prérequis : connaissance générale du marché immobilier et notions de construction et d'isolation

OBJECTIFS

- **Comprendre l'audit énergétique et son impact sur le marché immobilier et savoir l'expliquer et le commenter à ses clients**
- Comprendre les enjeux de l'audit énergétique dans le processus de vente, de location et de l'attribution des aides

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Présentation power point avec vidéoprojecteur et écran - Exposés et échanges - Étude de cas pratique, cas concret et mise en situation - Matériaux et outils spécifiques.
- Remise de la présentation sur support informatique
- Quiz de validation des connaissances
- La formation sera animée par Stéphane ZEHACKER, responsable d'une société de Conseils et d'Etudes Thermiques

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

Accueil (15 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie
Rappel des fondamentaux
Questions – Réponses

Audit énergétique

Enjeux et réglementation de l'audit (1h)

Maitriser l'aspect réglementaire de l'audit
L'audit, un outil central et indispensable au marché immobilier

Fonctionnement et méthodologie de l'audit (2h30)

Les différents outils d'évaluation énergétique du marché (DPE, audit énergétique, étude thermique)

L'ensemble des éléments pris en compte pour l'élaboration de l'audit

Focus sur la nécessité d'un travail d'investigation approfondi du bâtiment

Savoir lire et bien comprendre le déroulé de l'audit énergétique

L'audit énergétique : outil déterminant pour l'évaluation des aides à la rénovation

Les pathologies spécifiques à la rénovation énergétique (1h)

Signes de pathologies évidents du bâtiment

Pathologies induites par les travaux d'isolation

Étude de cas pratiques (1h)

Exemples d'audit (Maison individuelle et bâtiment collectif)

CONCLUSION DE LA FORMATION (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 360 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 300€ HT)
- 420 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 350 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.